

signée le 13 juin 2011 est complété par l'annexe I du présent avenant.

Art. 3. - Le plan de financement de l'annexe II de la convention n° 2011-037RA signée le 13 juin 2011 est complété en conséquence par l'annexe II du présent avenant.

Art. 4. - Le propriétaire s'engage à ne pas signer de convention de mécénat portant sur les mêmes travaux que ceux mentionnés à l'annexe I avec d'autres structures habilitées.

Art. 5. - Par le présent avenant l'article 15 de la convention n° 2011-037RA initiale est modifié de la façon suivante :

« Indépendamment de la commission d'ouverture de dossier acquittée de manière définitive par le propriétaire, la Demeure historique retiendra pour ses frais de gestion 4 % sur la fraction de chaque don reçu inférieure ou égale à 10 000 € et 2 % sur la fraction excédant ce montant. ».

La Demeure historique,
Jean de Lambertye
Le propriétaire, gérant de la SCI le Château,
Fabrice Provin

Annexe I : Programme de travaux

Le présent avenant concerne les travaux complémentaires du château de Bignicourt comprenant la restauration de la chapelle du château.

Travaux	Coût HT (€)
Lot 1 : maçonnerie - pierre de taille - charpente (tranche 2)	150 000
Lot 2 : couverture (tranche 2)	26 578
Lot 3 : vitraux	25 000
Honoraires d'architecte	15 000
Total (HT)	216 578

Avenant du 21 décembre 2018 à la convention n° 2011-037RA de mécénat passée pour le château de Bignicourt entre la Demeure historique et la SCI le Château, propriétaire.

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2011-037RA passée pour le château de Bignicourt entre la Demeure historique et la SCI le Château, propriétaire du monument (dénommée ci-après « le propriétaire »), représentée par son gérant M. Fabrice Provin et signée le 13 juin 2011.

Art. 1^{er}. - Le propriétaire du château de Bignicourt, 51340 Bignicourt-sur-Saulx, déclare sous sa responsabilité que le château faisant l'objet des travaux prévus dans le cadre de la convention n° 2011-037RA est protégé au titre des monuments historiques.

Art. 2. - Le programme de travaux prévu à l'annexe I et à l'annexe III de la convention n° 2011-037RA

* Entreprises réalisant les travaux

- Maçonnerie-pierre de taille-charpente :

Le Bâtiment Associé

ZI

BP 19

51140 Muizon

- Couverture :

Entreprise Garnier

ZA - 41, rue des Blancs-Monts

51350 Cormontreuil

- Architecte :

Pierre Bortolussi

ACMH de la Haute-Marne

8, avenue Jean-Lurçat

78330 Fontenay-le-Fleury

*** Échéancier de leur réalisation**

Janvier 2019-septembre 2019.

*** Calendrier prévisionnel de leur paiement**

Janvier 2019-avril 2019 selon avancement des travaux.

Le propriétaire, gérant de la SCI le Château,
Fabrice Provin

Annexe II : Plan de financement

	%	Montant €
Mécénat	100	216 578
Total	100	216 578

Le propriétaire, gérant de la SCI le Château,
Fabrice Provin